reçut successivement des sommes qui, dès le 9 septembre 1864, s'élevaient au chiffre de 1,347,000 francs, provenant, il est superflu de le dire, de la caisse du sous-comptoir. En revanche, Berthomé était constitué propriétaire pour moitié de tout le matériel des entreprises commerciales et des bénéfices futurs. Dupray multiplia ces entreprises : il eut une imprimerie, une fabrique d'objets en pâte de carton, une agence de journaux et deux librairies, l'une à Paris, rue du Cherche-Midi, l'autre à Toulouse. Il exploitait encore une foule d'autres branches de commerce, qu'alimentait l'argent emprunté par Berthomé à la caisse du sous-comptoir. Le pauvre caissier n'avait rien changé à son genre de vie ; quant à Dupray, il menait grand train et se livrait à toutes les prodigalités avec l'insouciance d'un homme à qui l'argent ne coûte rien. Les expédients de ce genre finissent tôt ou tard ; les détournements furent découverts et une instruction longue et minutieuse établit que Berthomé les avait dissimulés au moyen de soixante-cinq actes d'emprunt faux. Dupray de La Mahérie et Berthomé furent traduits devant la cour d'assises de la Seine au mois de septembre 1866. Les détournements se montaient au chiffre énorme de 3,293,167 francs. Dupray, comme complice, fut condamné à sept ans de travaux forcés, tandis que Berthomé, l'auteur principal de ces soustractions, n'était condamné qu'à cinq ans d'emprisonnement; mais il avait été prouvé au cours des débats que le malheureux caissier avait été plus faible et plus aveugle que criminel. Dupray ne cessait de le harceler de ses demandes, en lui faisant entrevoir le moment prochain où d'heureuses spéculations les sauveraient l'un et l'autre. Au mois de mars suivant, la peine de Dupray de La Mahérie fut commuée en celle de sept années d'emprisonnement.

* **DUPRÉ** (Jean), sculpteur toscan d'origine française. — C'est par erreur que nous avons mentionné la mort de ce remarquable artiste. Il a obtenu une médaille de 1re classe à l'Exposition universelle de 1855, une médaille d'honneur à l'Exposition de 1867 et il fut décoré de la Légion d'honneur, cette même année. M. Dupré a exécuté le monument colossal, en l'honneur de Cavour, qui a été inauguré à Turin en 1873.

DUPRÉ (Germain), médecin français, né à Argelez-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) en 1812. Il fit ses études classiques à Paris, puis il alla à Montpellier faire son instruction médicale. Reçu docteur en 1834, il retourna à Paris pour y compléter ses études scientifiques et fut chef de clinique dans le service de Fouquier à la Charité (1837-1838). De retour à Montpellier en 1839, il y passa son agrégation. En 1850, il devint professeur de pathologie interne à l'Ecole de médecine de Toulouse. Deux ans plus tard, il obtint au concours la chaire de clinique médicale à la Faculté de Montpellier et fut nommé médecin en chef de l'hôpital Saint-Eloi. Le docteur Dupré a été pendant longtemps inspecteur du service des eaux minérales. Il est président de l'Académie des lettres et sciences de Montpellier, correspondant de l'Académie de médecine de Paris, membre de plusieurs autres sociétés savantes, et du conseil général des Hautes-Pyrénées, qui l'a choisi pour vice-président en 1872. Excellent professeur et savant praticien, le docteur Dupré s'est fait connaître en outre par des ouvrages estimés. Nous citerons de lui : *De la spécificité dans les maladies* (1839, in-8°); *Des eaux minérales de La Malou* (1842) ; une édition avec préface et notes de la *Clinique médicale* de Hildenbrand (1847); *Du diagnostic médical et de ses sources* (1849); *Du diagnostic différentiel des maladies nerveuses et des maladies organiques* (1849); *Du régime dans le traitement des maladies* (1852); *Considérations cliniques sur les fluxions de poitrine de nature catarrhale* (1860, in-8°); *De la liberté de l'enseignement médical* (1865, in-8°); *J. Lardat* (1871, in-8°); *Des épanchements pleurétiques et des indications de la thoracentèse* (1872, in-8°), etc.

DUPRÉ (Marie-Jules), marin français, né à Strasbourg en 1813. Admis à l'Ecole en 1830, il devint aspirant en 1831, enseigne en 1837, fut envoyé en Chine, d'où il revint en 1844 et fut alors attaché au Dépôt des cartes et plans de la marine. L'année suivante, M. Dupré devint lieutenant de vaisseau et, en 1854, capitaine de frégate. Nommé membre du conseil des travaux de la marine, il fit une étude toute particulière des batteries flottantes, qu'on essayait alors, et il reçut le commandement de la batterie la *Tonnante*, qu'on envoya devant Sébastopol. Lorsque le capitaine Dupré arriva devant cette ville, elle venait de tomber au pouvoir des Français. Il reçut alors l'ordre de se rendre devant Kinburn, prit part au bombardement de cette place et reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur (1855). Trois ans plus tard, il fut nommé directeur des mouvements de la flotte et capitaine de vaisseau. Appelé en 1861 au commandement de la division navale des côtes orientales d'Afrique, M. Dupré séjourna à Madagascar, où il parvint à faire signer au roi Radama un traité de commerce très-avantageux pour la France; mais ce prince ayant été assassiné, son successeur refusa de ratifier le traité, qui resta non avenu. En 1864, M. Dupré fut nommé gouverneur de la Réunion, où son administration sage, tolérante et éclairée lui acquit de grandes sympathies. Bien que promu contre-amiral (1867), il continua à remplir les mêmes fonctions jusqu'en 1869. A cette époque, il fut rappelé en France à la suite d'une interpellation faite au Corps législatif par des députés cléricaux, au sujet de désordres qui avaient éclaté dans le chef-lieu de la colonie à l'occasion d'un conflit entre la population et le clergé. En février 1870, le contre-amiral Dupré remplaça M. Cornulier-Lucinière comme commandant en chef des forces navales de la Chine et du Japon. Après le massacre de Tien-tsin, il appuya les réclamations du chargé d'affaires de France. Pendant la guerre d'Allemagne avec la France, il soutint avec énergie l'honneur de notre drapeau, bloqua dans le port de Yokohama la frégate prussienne l'*Hertha* et fit bloquer dans les ports de la Chine et du Japon un grand nombre de navires marchands appartenant à la même nationalité. Nommé gouverneur de la Cochinchine en janvier 1871, il s'attacha à développer la prospérité de notre lointaine colonie, favorisa les grandes cultures et l'émigration des coolies et fit exécuter d'importants travaux d'utilité publique. Au mois de septembre 1874, il fut remplacé par le contre-amiral Duperré et il revint en France. Promu vice-amiral en août 1875, il fut envoyé cette même année comme préfet maritime à Rochefort, d'où il est passé, en mars 1877, à la préfecture de Toulon. Le vice-amiral Dupré est grand officier de la Légion d'honneur.

DUPRÉ (Alexandre), historien et archéologue français, né à Pontlevoy (Loir-et-Cher) en 1815. Il étudia le droit, se fit recevoir avocat, puis il s'occupa de travaux historiques et fut nommé bibliothécaire de la ville de Blois. M. Dupré est officier d'académie, membre de plusieurs sociétés savantes et correspondant du ministère de l'instruction publique. Nous citerons de lui : *Essai sur la seigneurie, le monastère et l'école de Pontlevoy* (1842, in-18); *Notice sur la bibliothèque communale de Blois* (1852, in-8°); *Preuves d'indépendance données par l'ancienne commune de Blois* (1865, in-8°); les *Comtesses de Chartres et de Blois* (1872, in-8°); *Etude sur les lettres de Geoffroy, abbé de la Trinité, de Vendôme* (1874, in-8°); la *Sainte larme* (1874, in-8°); *Statistique religieuse du Vendômois au moyen âge* (1874, in-8°); *Recherches historiques sur le Romorantin* (1875, in-8°); *Etude sur les institutions municipales de Blois* (1876, in-8°); *Relations du Tasse avec Ronsard* (1876, in-8°), etc.

DUPRÉ (Thomas-Léon), architecte, né d'un père français à La Nouvelle-Orléans (Etats-Unis d'Amérique) le 22 octobre 1827. Il vint très-jeune à Paris, où il fut l'élève de Henri Labrouste et suivit les cours de l'Ecole des beaux-arts. Ses premières années furent très-difficiles. A vingt et un ans, il se trouvait seul en France, sa famille ayant été rappelée en Amérique par la nouvelle de la perte de leur fortune.

Tout en suivant les côtés pratiques de sa profession, Léon Dupré l'envisageait surtout sous l'aspect artistique; mais il chercha vainement le moyen de donner l'essor à ses tendances jusqu'au jour où son ami, le statuaire Aimé Millet, vint lui fournir l'occasion d'attirer sur lui l'attention du public.

Léon Dupré fut chargé d'exécuter le monument de Henri Mürger, élevé au cimetière Montmartre au moyen du produit d'une souscription ouverte par le *Figaro*. L'inauguration du tombeau eut lieu le 30 janvier 1862. Edouard Plouvier prononça un discours à cette occasion. Le monument est à la fois remarquable par sa simplicité et par l'harmonie de l'ensemble. Une jeune fille, symbolisant la Jeunesse, jette des fleurs sur la tombe du chantre de Musette.

En 1867, à la demande de M. Arlès Dufour, il exécutait, au cimetière du Père-Lachaise, le modeste monument élevé au Père Enfantin : un buste sur un piédestal et une vaste pierre tombale.

Cinq ans plus tard, une œuvre nouvelle devait attirer tout spécialement l'attention du public sur Léon Dupré. Il s'agissait du tombeau de Baudin, élevé par souscription au cimetière Montmartre et inauguré le 2 décembre 1872. La statue du héros avait été confiée au sculpteur Aimé Millet. Aucun programme n'avait été donné à l'architecte, et il avait toute liberté pour la conception de ce monument. Il pensa qu'à un citoyen tel que Baudin il fallait un tombeau ayant un caractère spécial, sévère dans sa simplicité, en parfaite harmonie avec la grandeur de l'action, qui fût, en un mot, la traduction claire et précise d'un fait dramatique, sans être lugubre ou théâtral. Baudin, frappé mortellement au front, est couché, expirant, la main droite appuyée sur la loi; la main gauche indique les insignes du représentant du peuple. Le socle rappelle le lit mortuaire sur lequel il fut transporté. Sur une face du monument est gravée cette inscription : « A Alphonse Baudin, représentant du peuple, mort en défendant le droit et la loi le 3 décembre 1851. Ses concitoyens, 1872. »

En 1873, Léon Dupré exécuta, avec le statuaire Aimé Millet, le monument élevé à la mémoire des mobiles de l'Eure tués pendant la guerre franco-allemande. Le janvier 1871, une rencontre eut lieu dans la forêt de la Londe, sur la limite des départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure, entre une division allemande et un petit corps de troupes françaises formé de mobiles de onze départements. L'action principale s'engagea au carrefour de la Maison-Brûlée, près de la petite ville de La Bouille. C'est à cet endroit que s'élève le monument. Il a été construit au moyen du produit d'une souscription publique ouverte sous le patronage des conseils généraux de l'Eure et de la Seine-Inférieure. L'inauguration eut lieu le 18 juin 1873 devant plus de 20,000 personnes. Le monument est fort simple et d'une silhouette ferme et sobre. Dans le soubassement est ménagé un caveau, dont la face principale porte des tables de marbre sur lesquelles sont inscrits les noms des morts, groupés suivant les bataillons auxquels ils appartenaient. Au-dessus du soubassement s'élève un tronc de pyramide quadrangulaire, avec socle et corniche, surmonté de la statue en bronze d'un garde mobile.

En 1875, Léon Dupré exécuta, au cimetière du Père-Lachaise, le monument élevé à Frédéric Douais. L'inauguration de cette œuvre, remarquable par son originalité et son élégance, eut lieu le 26 juin de la même année, sous la présidence du sénateur Krantz.

Enfin, en 1877, M. Dupré a exécuté le tombeau d'Alexandre Massol.

DUPRESSOIR (François-Joseph), peintre français, né à Paris en 1803, mort en 1859. Il cultiva surtout le paysage et la marine, et débuta au Salon de 1824. Ses œuvres les plus remarquables, achetées en grande partie par la Société des amis des arts, sont : *Vue du North-Bridge, à Edimbourg, Vue générale d'Edimbourg* (1834); *Vue du port de Leith, à Edimbourg* (1835); *Site de l'Oisans*, dans l'Isère (1836); le *Marché au poisson, à Anvers* (1838); *Inauguration du nouveau chef du clan de Quhele* (1842). Citons encore : *Vue prise de Châteaudun*, la *Tour de Maurepas*, *Sites en Dauphiné*, *Montfort-l'Amaury*, etc. Cet artiste a également peint la *Bataille de Rethel* pour le musée de Versailles.

* **DUPREZ** (Gilbert-Louis), chanteur français. — Il fut décoré de la Légion d'honneur en 1865. En 1870, M. Duprez a fondé une école spéciale de chant à Bruxelles. En 1873, il a publié la *Mélodie, études complémentaires vocales et dramatiques de l'art du chant*, comprenant deux parties, l'une qui contient les études vocalisées et les grandes études avec paroles françaises; l'autre, un choix de classiques du chant de 1225 à 1800. A cet ouvrage est jointe une biographie de Duprez, par Théophile Silvestre.

* **DUPREZ** (Caroline), dame VAN DEN HEUVEL, cantatrice française. — Atteinte d'une maladie de poitrine, elle alla vers 1871 habiter Pau, où elle mourut au mois d'avril 1875.

* **DUPUIS** (Adolphe), acteur français. — De 1869 à 1877, M. Dupuis a joué au théâtre Michel, à Saint-Pétersbourg, tout son répertoire du Gymnase et les pièces à succès représentées à Paris, notamment les *Idées de Mme Aubray*, les *Ganaches*, le *Fils de Giboyer*, *Montjoie*, le *Bossu*, etc. Cet excellent comédien, très-aimé du public aristocratique russe, a été chargé, en outre, de diriger les spectacles de la cour et ceux du palais du grand-duc héritier. En 1872, il fut chargé par l'impératrice de faire connaître à ses deux fils la littérature dramatique de la France. Pendant la guerre entre la France et la Prusse, il fit partie du comité de la guerre institué à Saint-Pétersbourg pour venir en aide aux blessés français, et il réunit à lui seul 40,000 francs. Il était en outre, depuis plusieurs années, membre du comité français de bienfaisance. Le 14 avril 1877, il a donné sa représentation d'adieu au théâtre Michel, dans le rôle du ministre, de la *Calomnie*, et il reçut la plus chaleureuse des ovations. Quelque temps après, il a quitté Saint-Pétersbourg et il est revenu à Paris.

DUPUIS (José), acteur, né à Liége vers 1831. Son père, professeur de dessin à l'Académie de cette ville, lui fit apprendre la musique. Le jeune José avait dix-huit ans, lorsqu'un riche amateur de Liége, qui s'était fait construire un théâtre particulier, l'engagea à faire partie de sa troupe d'amateurs. Il chanta des chansonnettes avec un tel succès, que le directeur du théâtre de Liége lui proposa un engagement, qu'il accepta. En 1854, Dupuis se sendit à Paris, où il entra au petit théâtre Bobino. Il y joua un grand nombre de pièces, se rompit au métier et passa, à la fin de 1855, aux Folies-Nouvelles. Là, il joua dans de petites opérettes et se fit remarquer comme comique et comme chanteur, notamment dans le *Page de Mme Malbrough* et le *Jugement de Pâris*. Engagé au théâtre Déjazet en 1859, il y débuta avec Mlle Déjazet dans les *Premières armes de Figaro*, et se fit vivement applaudir, l'année suivante, dans *M. Garat*, de Sardou. En mars 1861, Dupuis quitta le théâtre Déjazet pour entrer aux Variétés, où il n'a cessé de jouer depuis cette époque. C'est sur cette scène qu'il a surtout conquis sa réputation. Parmi les pièces dans lesquelles cet acteur spirituel et fin, au talent aussi original que divertissant, a joué des rôles, nous citerons : *Un mari dans du coton*, *Deux chiens de faïence*, la *Belle Hélène* (1864), où il obtint un succès étourdissant dans le rôle de Pâris; *Barbe-Bleue*, la *Grande-duchesse*, la *Périchole*, le *Beau Dunois*, les *Brigands*, le *Trône d'Ecosse*, la *Vie parisienne*, les *Sonnettes*, les *Merveilleuses*, les *Prés Saint-Gervais*, la *Petite marquise*, le *Jeu de l'amour et du housard*, le *Docteur Ox*, etc. Non-seulement il s'y montra excellent comédien, mais encore très-habile chanteur. « Il est fantaisiste par excellence, dit M. Jahyer, mais ses excentricités sont toujours spirituelles; dans ses plus grosses grimaces perce toujours la finesse. Il a des tics, mais ils sont exempts de monotonie et ils provoquent toujours le rire. »

* **DUPUIT** (Arsène-Jules-Etienne-Juvénal), ingénieur et économiste français. — Il est mort à Paris en 1866. Outre l'ouvrage que nous avons cité, on lui doit : *Considérations sur les frais d'entretien des routes* (1842, in-8°); *Mémoire sur le tirage des voitures* (1842, in-8°); *Etudes théoriques sur le mouvement des eaux courantes* (1848, in-8°); *Traité théorique et pratique de la conduite et de la distribution des eaux* (1854, in-4°, avec atlas); la *Liberté commerciale* (1860, in-12); *Traité de l'équilibre des voûtes* (1872, in-4°), ouvrage posthume.

DUPUY (Charles-Hyacinthe), publiciste et homme politique, né à Carpentras en 1803, mort à Nyons en 1876. Il étudia au collége de sa ville natale, puis s'adonna à l'enseignement. En 1825, il alla s'établir comme maître de pension à Nyons, dans la Drôme. Pendant ses loisirs, il composa des poésies provençales, et, comme il était chaud républicain, il s'attacha à répandre ses idées en collaborant à divers journaux, le *Progrès du Midi*, le *Censeur de Lyon*, etc. En 1844, Dupuy fonda l'*Ami des instituteurs et des élèves*, journal de pédagogie qui eut un grand succès. Après la révolution de 1848, il collabora au *Journal du peuple de Paris*. L'année suivante, il posa sa candidature à l'Assemblée législative et n'échoua que faute de quelques centaines de voix. En 1850, Dupuy fonda et dirigea seul le *Semeur républicain des Bouches-du-Rhône*, puis le *Suffrage universel*, qui parut à Marseille. Après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, il dut fermer sa maison d'éducation et se cacher pour se soustraire aux recherches de la police de Louis Bonaparte. Ce ne fut qu'en 1857 qu'il put revenir à Nyons. Quelques années plus tard, il revint à la politique et collabora à un journal de l'opposition, à Avignon. Après la chute de l'Empire, il fut nommé président de la commission sous-préfectorale de Nyons. On lui offrit la sous-préfecture de cette ville, qu'il refusa. Au commencement de 1871, il fonda un journal populaire, la *Feuille de Jean-Pierre-André*, qui eut un énorme succès dans le midi de la France. Lors des élections supplémentaires du 2 juillet 1871, il fut élu député de la Drôme à l'Assemblée nationale. Dupuy siégea et vota constamment avec l'Union républicaine, sans prendre part aux discussions publiques. Le mauvais état de sa santé et son grand âge le décidèrent à donner sa démission en mai 1874. Il retourna alors à Nyons, où il continua à rédiger la *Feuille de Jean-Pierre-André* et où il s'éteignit en janvier 1876.

DUPUY (Paul), médecin français, né à Lamonzie-Saint-Martin (Dordogne) en 1827. Il étudia la médecine à Paris, où il prit le grade de docteur. Depuis lors, il est devenu professeur de pathologie interne à l'Ecole de médecine de Bordeaux. Outre des articles publiés dans la *Gazette médicale* de Paris et la *Revue médicale*, le docteur Dupuy a publié : *Essai critique et théorique de philosophie médicale* (1864, in-8°); *Transformation des forces, chaleur et mouvement musculaire* (1868, in-8°); *Du libre arbitre* (1870, in-8°); *Etudes politiques, liberté individuelle et liberté générale, etc.* (1874, in-8°); *De l'enseignement supérieur en France* (1873, in-8°); *Considérations relatives à la liberté morale* (1874, in-8°); la *Liberté politique et la liberté individuelle* (1874, in-8°), etc.

* **DUPUY DE LÔME** (Stanislas-Charles-Henri-Laurent), célèbre ingénieur maritime français. — Il rentra dans la vie privée après la révolution du 4 septembre 1870. Toutefois le gouvernement, désireux d'utiliser ses talents et son expérience, le nomma membre du comité de défense de Paris. M. Dupuy de Lôme, dès que cette ville fut investie par les Allemands, s'occupa des moyens d'établir des communications avec l'extérieur et entreprit, dans ce but, de construire des ballons dirigeables. Au mois d'octobre, il exposa à l'Académie des sciences l'idée qu'il avait conçue, et le gouvernement de la Défense s'empressa de mettre à sa disposition 40,000 francs pour la mettre à exécution; mais ce ne fut que tout à fait à la fin du siége qu'il parvint à construire un aérostat, dont on fit l'essai le 2 février 1871, et qui ne donna point les résultats qu'en attendait son auteur. Au mois de juillet 1873, M. Dupuy de Lôme entretint la même Académie d'un projet qu'il avait conçu pour accroître la rapidité des communications entre la France et l'Angleterre. Ce projet consiste à transporter, sur des navires construits *ad hoc* et d'une longueur de 135 mètres, des trains entiers de chemin de fer. Ces trains s'introduiraient dans le navire porte-train par son arrière et seraient recouverts par un pont supérieur, qui les mettrait à l'abri des vents et des mauvais temps. La traversée, qui devrait avoir lieu de Calais à Douvres, où serait construit un port spécial, se ferait en une heure dix minutes par un beau temps et en une heure et demie au plus par un temps mauvais. Ce projet, d'après son auteur, présenterait de grands avantages, au point de vue de la facilité de la réalisation, sur les projets relatifs à la construction d'un pont sur la Manche ou d'un tunnel sous-marin. En 1874, M. Dupuy de Lôme a inventé un nouveau type de bateaux à vapeur pour rivières, qui paraît présenter des avantages considérables. Le 16 mars 1874, il se rendit à Chiselhurst auprès de l'ex-prince impérial et y prit part à la manifestation organisée par les bonapartistes. Le 20 février 1876, il posa, mais sans succès, sa candidature à la députation. Le 10 mars 1877, les groupes réactionnaires du Sénat le portèrent candidat contre M. Alfred André, soutenu par les républicains, et il fut élu sénateur à vie à 2 voix de majorité. Le 19 juillet suivant, M. Dupuy de Lôme a voté pour la dissolution de la Chambre des députés, demandée par le maréchal de Mac-Mahon, qui venait de ressusciter la politique de combat contre les républicains.

DUQUESNE (Joseph-Marie-Lazare, vicomte), contre-amiral français, né à La Havane en 1804, mort également à La Havane en 1854. A l'âge de quatorze ans, il entra au Collége de la marine, à Angoulême, et en sortit trois ans après. En 1825, il fut nommé enseigne de vaisseau, et lieutenant en 1831. En 1837, on lui confia le commandement du brick le *Laurier*, qui avait pour mission d'aller renforcer l'escadre du Mexique. Son navire ayant été désemparé pendant un ouragan, le lieutenant Duquesne, ne pouvant supporter l'inaction forcée que lui imposaient les réparations, demanda et obtint l'autorisation de passer à bord de l'*Iphigénie*, sous les ordres du commandant Perceval. Il déploya la plus brillante valeur à l'attaque du fort de Saint-Jean-d'Ulloa. Sa conduite en cette circonstance lui valut la croix d'officier de la Légion d'honneur (10 février 1839), et le grade de capitaine de corvette quelques mois après. En 1844, il prit part aux expéditions de Tanger et de Mogador, fit preuve de la plus grande intrépidité, reçut une blessure à l'attaque d'une mosquée et fut promu capitaine de vaisseau le 17 octobre 1844. En 1853, il fut élevé au grade de contre-amiral et reçut à ce titre le commandement en chef de la station des Antilles et du golfe du Mexique. Il fut emporté par une attaque d'apoplexie.

DU QUILIO (Antoine-Louis-Marie LE COURTIAULT), marin français, né en 1815, mort en septembre 1877. Admis à l'Ecole navale en 1831, il devint aspirant en 1832, enseigne en 1838 et fut envoyé, en 1842, dans les mers de la Chine, sous les ordres de l'amiral Charner. En 1845, il devint lieutenant de vaisseau et, en 1854, capitaine de frégate. Six ans plus tard, il prit part à l'expédition envoyée en Chine, en qualité d'aide de camp de Charner, fut promu capitaine de vaisseau (1860) et reçut le commandement d'une colonne expéditionnaire envoyée contre Mitho, en Cochinchine. Etant passé sous les ordres de l'amiral Jaurès, qui le choisit pour capitaine de pavillon, M. du Quilio assista au combat de Simonosaki, où il se distingua. Au mois d'août 1870, il reçut le grade de contre-amiral. Pendant le siége de Paris, il fut appelé au commandement du 5e secteur de l'enceinte. Au commencement de 1872, il fut mis à la tête de la division navale de l'Atlantique du Sud, puis il commanda la marine de l'Algérie jusqu'au mois de mai 1877. M. du Quilio était commandeur de la Légion d'honneur.

* **DURAN** (Carolus), peintre français. — Depuis 1870, la réputation de ce remarquable artiste n'a fait que grandir. En 1872, il exposa deux portraits de femme d'une habile exécution. Sous le titre de : *Au bord de la mer*, on vit de lui au Salon de 1873 un portrait de sa belle-sœur, Mlle Croizette, du Théâtre-Français, portrait qui fit sensation et auquel nous avons consacré un article particulier (v. CROIZETTE, dans ce *Supplément*). En même temps, il exposa le *Portrait de Jacques*, gros enfant vêtu tout de bleu. En 1874, M. Duran envoya au Salon *Dans la rosée*, le portrait de la comtesse de *** et celui de sa fille Marie-Anne Duran. Ces deux portraits sont excellents, surtout celui de la petite Marie-Anne, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre. On n'en saurait dire autant du tableau *Dans la rosée*, représentant une jeune fille nue se détachant en pleine lumière sur un fond de verdure. Le modelé du corps parut mou, insuffisant, et l'artiste, qui avait beaucoup compté sur cette œuvre, eut le déplaisir de la voir vivement critiquée. Il recommença néanmoins sa tentative l'année suivante en représentant, sous le titre de *Fin d'été*, deux femmes nues sur une pelouse d'un vert cru; mais encore une fois, sa tentative n'eut point le résultat qu'il en espérait. M. Duran fut beaucoup plus heureux dans deux portraits envoyés au même Salon, le *Portrait de Mme **** et celui de *Sabine-Carolus Duran*, une œuvre ravissante. En 1876, il exposa un superbe portrait de *M. Emile de Girardin*, d'une singulière intensité de vie et d'expression, et un fort beau portrait en pied de la *Comtesse Anforti*, à la tête spirituelle, aux accessoires magistralement peints. Enfin, M. Carolus Duran a envoyé au Salon de 1877 un portrait de *Mme de L...*, étendue sur un sofa, œuvre médiocre, et un *Portrait d'enfant*. Cet artiste éminent, mais inégal, s'est aussi essayé dans la sculpture. Il a exposé le buste en bronze de *Mme Carolus Duran* (1873) et un second buste, le *Pisan* (1874), qui était beaucoup moins réussi. Il a été décoré de la Légion d'honneur en 1872. — Sa femme, Mme Pauline-Marie-Carolus DURAN, née à Saint-Pétersbourg, est sœur de Mlle Croizette, la brillante actrice du Théâtre-Français. Elle a étudié le pastel et exposé : *Portrait de Mme **** (1873); *Portrait de Mme **** (1875). Cette dernière œuvre, fort remarquable et d'une exécution virile, lui a valu une médaille du jury de peinture.

DURAND (Justin), homme politique français, né à Perpignan en 1798. Il s'adonna à la banque et au négoce et acquit une grande fortune. Membre du conseil municipal de Perpignan (1828), cette même année membre du tribunal de commerce de cette ville, dont il fut à plusieurs reprises le président, adjoint au maire de 1831 à 1846, il fit en outre partie du conseil général des Pyrénées-Orientales de 1831 à 1848. M. Durand, qui sous le règne de Louis-Philippe avait été l'homme du gouvernement, s'empressa, après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, d'acclamer le régime de despotisme odieux qui s'imposait à la France. Grâce à l'appui de l'administration, il fut élu, en 1852, député de Perpignan au Corps législatif, et réélu en 1857. Il approuva toutes les mesures de compression proposées par le pouvoir et s'abstint de poser de nouveau sa candidature en 1863, pour laisser la place à M. Isaac Pereire, devenu le candidat officiel. Aux élections de 1869, M. Pereire lui céda à son tour la place pour se présenter dans l'Aude, et M. Durand redevint le candidat de l'administration. Il obtint 13,094 voix contre M. Emmanuel Arago, candidat républicain, qui n'eut que 8,469 voix. Son élection fut vivement attaquée, lors de la validation des pouvoirs, comme entachée de corruption; mais la majorité du Corps législatif ne se décida pas moins à la valider. M. Durand vota, selon son habitude, pour tout ce que proposait le gouvernement, notamment pour la guerre contre l'Allemagne. Rendu à la vie privée par la révolution du 4 septembre 1870, il vécut dans la retraite jusqu'aux élections du 30 janvier 1876. Il se porta alors candidat bonapartiste au Sénat dans les Pyrénées-Orientales, mais il échoua.

DURAND (Auguste), écrivain français, né à Clermont-l'Hérault (Hérault) en 1801. Il étudia la théologie au grand séminaire de Montpellier, et il fut ordonné prêtre en 1824. Après avoir été vicaire et aumônier du collége à Clermont, il passa comme vicaire à Béziers, où il devint, en 1847, archiprêtre de Saint-Nazaire. L'abbé Durand est, en outre, chanoine honoraire de Montpellier et de Carcassonne et vicaire général honoraire de Perpignan. Il a fondé à Béziers la maison des Sœurs gardes-malades (1848), une crèche (1850) et l'école secondaire de la Trinité. L'abbé Durand a fait paraître dans cette ville deux feuilles religieuses hebdomadaires, le *Courrier de Béziers* (1845) et la *Propriété* (1849). Il a publié, en outre, les ouvrages suivants : *Histoire de Clermont-l'Hérault* (1837, in-12); *Biographie clermontaise, histoire des hommes remarquables de la ville de Clermont-l'Hérault* (1859, in-12); *Annales de la ville de Béziers et de ses environs* (1863, in-12); *Annales de Clermont* (1867, in-12), etc.

DURAND (Hippolyte-Louis), architecte, né à Paris en 1807. Il prit des leçons d'architecture de Lebas et de Vaudoyer et suivit les cours de l'Ecole des beaux-arts (1822), où il remporta des médailles et le prix départemental (1830). De 1833 à 1845, M. Durand exposa à divers Salons des dessins d'architecture et il obtint une médaille en 1841. Il prit part à des concours publics, notamment pour l'érection d'un abattoir à Rouen, d'un théâtre à Tournay, d'une église au Havre, d'une salle de spectacle à Moulins, etc.; il obtint des prix pour ces projets et fut chargé de construire le théâtre de Moulins. Il a fait ériger d'après ses plans un grand nombre d'églises dans les Basses et les Hautes-Pyrénées, dans le Gers, les Landes, la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, le grand séminaire de Tarbes, des presbytères, etc. On lui doit encore des mairies et des maisons d'école. M. Durand est membre de plusieurs sociétés savantes, correspondant du Comité des arts et monuments, et il a pris part à la fondation de la Société centrale des architectes. Enfin il a été décoré de la Légion d'honneur en 1875.

DURAND (François-Auguste), médecin français, né à Lunel en 1808. Il se fit recevoir docteur et devint médecin en chef de l'hôpital thermal militaire de Vichy. Depuis quelques années, il a été mis à la retraite. Le docteur Durand est un savant praticien, à qui l'on doit des études et des ouvrages estimés. Nous citerons de lui : *Nouvelle théorie de l'action nerveuse et des principaux phénomènes de la vie* (1843, in-8°); *Recherches sur la qualité électrique du sang* (1845, in-8°); *Trois nouveaux mémoires sur l'action nerveuse* (1845, in-8°); *De la nature et du traitement du choléra* (1849, in-8°); *Mémoire statistique et théorique sur les alternatives quotidiennes d'augmentation et de diminution du volume des rates engorgées pendant les fièvres intermittentes* (1849, in-8°); *Du traitement préventif des récidives de fièvres intermittentes en Algérie et en France* (1851, in-8°); *Nouvelle théorie physique ou Etudes analytiques et synthétiques sur la physique et sur les actions chimiques fondamentales* (1854, in-8°); *Traité dogmatique et pratique des fièvres intermittentes* (1862, in-8°); *Notice sur le mode d'action des eaux de Vichy* (1862, in-8°); *Théorie électrique du froid, de la chaleur et de la lumière* (1863, in-8°); *Des incidents du traitement thermo-minéral de Vichy* (1864, in-8°); *Des indications et des contre-indications des eaux de Vichy* (1872, in-8°); *Une synthèse physique, ses inductions et ses déductions* (1874, in-8°), etc.

DURAND (Jacques), membre de la Commune de Paris, né vers 1816. C'était un simple ouvrier cordonnier, affilié à l'Internationale; il avait fini par devenir un des orateurs influents dans certaines réunions publiques. Aux élections du 8 février 1871, il fut porté à Paris sur les listes radicales, mais il n'obtint que 22,703 voix sur 328,970 votants. Il se présenta comme candidat aux élections communalistes du 26 mars; mais il échoua au premier tour de scrutin. Le 16 avril suivant, les électeurs du IIe arrondissement l'envoyèrent siéger à la Commune par 2,874 voix, sur 3,601 votants. Il fit partie de la commission de la justice et se prononça en faveur de la création d'un comité de Salut public. Il fut ensuite délégué à l'administration du IIe arrondissement. On a dit qu'à la suite de l'entrée des troupes dans Paris, il avait été tué pendant la lutte; mais nous n'avons pas de renseignements positifs à cet égard.

DURAND (Godefroy), dessinateur, né à Dusseldorf, de parents français, en 1832. Il fit ses études à Paris et prit des leçons de peinture de Léon Cogniet. Toutefois, c'est comme dessinateur qu'il s'est fait connaître et, à ce titre, il a acquis une réputation méritée. M. Durand a collaboré à presque toutes les publications illustrées de ce temps depuis 1856. Il débuta en envoyant des dessins à l'*Illustration*, puis il passa au *Monde illustré*, et il a été attaché au *Graphic* de Londres depuis sa fondation. Il a fourni, en outre, des dessins au *Magasin pittoresque*, au *Tour du monde*, etc., et il a illustré des romans du *Voleur*, les *Grandes époques de la France* de Marguerin et Habault, la *Vie de Jésus* de Renan, la *Guerre du Maroc* de Ch. Yriarte, etc. Cet artiste excelle surtout dans la représentation des foules, des cérémonies officielles, et il rend avec une grande vérité les types, les physionomies et les costumes.

DURAND (Eugène-François-Joseph), jurisconsulte français et homme politique, né à Tinténiac (Ille-et-Vilaine) en 1838. Il étudia le droit à Rennes, où il se fit recevoir licencié, puis docteur (1862). Avocat au barreau de cette ville, il concourut avec succès, en 1864, pour l'agrégation, fut chargé cette même année de professer le droit romain à Rennes, devint en 1865 suppléant de droit civil français et fut nommé en 1868 professeur en titre de code civil à la Faculté de Rennes. Elu, au mois de juin 1870, membre du conseil général de l'Ille-et-Vilaine, il fut réélu au même titre en octobre 1871 et devint un des secrétaires de cette assemblée. Une élection supplémentaire pour la Chambre des députés ayant eu lieu dans l'arrondissement de Saint-Malo le 6 mai 1877, M. Durand se porta candidat et fit une profession de foi dans laquelle il déclara qu'il donnerait son concours à la République et se proposerait pour but de consolider et, au besoin, d'améliorer la constitution du 25 février 1875. Appuyé par le parti républicain, il fut élu député par 7,347 voix contre 4,975 données à M. de Kerloguen, candidat légitimiste. Il siégeait depuis quelques jours à peine, lorsque le maréchal de Mac-Mahon, inaugurant de nouveau la politique de combat contre les républicains, fit paraître, le 18 mai, le message qui ajournait la Chambre des députés. Il signa la fameuse protestation des gauches et, le 19 juin suivant, il vota l'ordre du jour de blâme contre le cabinet de Broglie-Fourtou. Le 14 octobre 1877, il obtint, à Saint-Malo, 6,574 voix contre 6,491 données à M. Rouxin, candidat bonapartiste et officiel. Mais la commission de recensement lui enleva des bulletins gommés et déclara qu'aucun des candidats n'avait eu la majorité absolue. Un second scrutin eut lieu le 28 octobre; mais M. Durand, se considérant comme légitimement élu, invita ses électeurs à ne pas y prendre part, et M. Rouxin, seul candidat, eut 5,558 voix. En novembre suivant, la Chambre des députés a annulé l'élection du 28 octobre et reconnu que M. Durand avait été élu député le 14 octobre. On lui doit les deux ouvrages suivants : *Etude sur les sociétés vectigalium en droit romain et sur les sociétés en commandite en droit français* (1862, in-8°); *Des offices considérés au point de vue des transactions privées et des intérêts de l'Etat* (1863, in-8°), ouvrage couronné par l'Académie de législation.

DURAND (Alice FLEURY, dame), femme de lettres française, connue sous le pseudonyme de **Henry Gréville**. V. GRÉVILLE, dans ce *Supplément*.

* **DURAND-FARDEL** (Max), médecin français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Projet d'institution d'établissements sanitaires maritimes pour l'armée* (1859, in-8°); *Lettres sur le traitement de la goutte par les eaux de Vichy* (1861, in-8°); le *Diabète, son traitement par les eaux de Vichy et sa pathogénie* (1862, in-8°); *Traité clinique et thérapeutique du diabète* (1869, in-12); les *Eaux minérales et les maladies chroniques* (1874, in-12); *Quelques remarques sur la constitution chimique des eaux minérales* (1876, in-8°); la *Vie irrégulière et la condition des femmes en Chine* (1876, in-8°), etc.

DURANDÉE s. f. (du-ran-dé — de *Durand*, nom pr.). Bot. Syn. de RAPHANISTRUM.

* **DURANTIN** (Anne-Adrien-Armand), auteur dramatique français. — Comme écrivain dramatique, il a débuté au petit théâtre du Panthéon, sous le pseudonyme de **Villevert**, par des vaudevilles : la *Guimard* (1841), l'*Auberge du crime et des canards* (1841), les *Amours d'un rat* (1842). La première pièce qui parut sous son nom est le *Déshonneur posthume*, comédie en vers, jouée à l'Odéon en 1842. Outre les pièces que nous avons mentionnées, M. Durantin a fait jouer : le *Serpent dans l'herbe* (1846); les *Spéculateurs*, drame en cinq actes (1846); le *Chaperon du prince*, vaudeville (1848); la *Mère Rainette*, drame en cinq actes (1855); le *Luxe des femmes*, en trois actes (1857). La dernière pièce qu'il a fait représenter est *Une pêche miraculeuse*, en deux actes, avec Nus (1875). Il a collaboré à l'*Echo français*, au *Voleur*, au *Cabinet de lecture*, à l'*Ordre*, au *Journal des chasseurs*, à l'*Estafette*, à la *Revue* et au *Messager des théâtres*, etc. Enfin, on lui doit : la *Légende de l'homme éternel* (1863, in-12) et des romans : *Un jésuite de robe courte* (1870, in-12), l'*Héritage de la Folie* (1873, in-12), *Un mariage de prêtre*, les *Drames mystérieux*, etc.

* **DURANTON** (Antoine-Jean-Baptiste-Frédéric), jurisconsulte. — Il est mort le 2 mars 1870.

* **DURAS**, bourg de France (Lot-et-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 24 kilom. N. de Marmande, sur la rive droite du Dropt; pop. aggl., 693 hab. — pop. tot., 1,667 hab.

* **DURBAN**, bourg de France (Aude), ch.-l. de cant., arrond. et à 35 kilom. S.-O. de Narbonne, sur la Berre; pop. aggl., 666 hab. — pop. tot., 700 hab.

DURFORT DE CIVRAC (Henri, comte DE), homme politique français, né à Beaupréau (Maine-et-Loire) en 1813. Il s'est occupé de travaux agricoles dans ses grandes propriétés de Maine-et-Loire, où il devint membre du conseil d'arrondissement en 1842 et membre du conseil général en 1848. Après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, le comte de Durfort de Civrac fut élu membre du Corps législatif dans la 4e circonscription de son département. Ayant montré quelques velléités d'indépendance, il ne fut point réélu en 1857 et se tint à l'écart de la politique active jusqu'en mai 1869. A cette époque, il se porta de nouveau candidat dans la même circonscription et il fut élu député par 15,701 voix, contre 14,810 données à M. de Las Cases, candidat officiel. Le comte de Durfort se rallia à la politique du tiers parti, signa l'interpellation des 116 et vota, le 4 septembre 1870, la proposition de déchéance de la famille impériale présentée par M. Thiers. Elu le 8 février 1871 député de Maine-et-Loire à l'Assemblée nationale par 98,847 voix, il alla siéger dans le groupe des légitimistes, fut réélu au mois d'octobre membre du conseil général de son département et en devint le président. A l'Assemblée, il fit partie de la commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la Défense et ne prit que très-rarement la parole. Il vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil contre les Bourbons, la validation de l'élection des princes d'Orléans, la loi des conseils généraux, le pouvoir constituant, contre le retour de l'Assemblée à Paris, l'impôt sur le bénéfice des affaires, la dissolution, etc. Le 24 mai 1873, il fit partie de la coalition qui renversa M. Thiers en vue de rétablir la monarchie, approuva tous les actes du gouvernement de combat; puis il vota pour le septennat (29 novembre 1873), la loi contre les maires, le cabinet de Broglie (16 mai 1874), contre les propositions Périer et Maleville, contre la constitution du 25 février, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Après la dissolution de l'Assemblée, il se porta candidat à la Chambre des députés, le 20 février 1876, dans la 2e circonscription de Cholet, et fut élu député par 10,781 voix. Dans sa profession de foi, après avoir exprimé ses regrets de n'avoir pas vu se fonder la monarchie traditionnelle, il dit : « La constitution du 25 février 1875 est la loi du pays; tous, nous lui devons obéissance et soumission. Pour moi, je l'accepte loyalement, avec la résolution de lui demander toutes les améliorations auxquelles elle peut se prêter, tout le bien qu'elle peut nous donner. » A la Chambre des députés, M. Durfort de Civrac fut élu, avec les voix de la majorité républicaine, un des vice-présidents. Il repoussa néanmoins constamment avec la droite les réformes les plus anodines votées par les républicains. Lorsque le maréchal de Mac-Mahon, prenant tout à coup l'offensive contre la majorité, appela au pouvoir le cabinet de Broglie-Fourtou, chargé de faire la guerre aux républicains et d'amener le pays à ne nommer que des hommes décidés à renverser les institutions établies, le député de Cholet s'empressa de voter en faveur du cabinet le

19 juin 1877. Le 14 octobre suivant, il fut réélu député de Cholet par 12,097 voix. M. Dufort de Civrac, qui avait refusé d'accepter la candidature officielle, a été renommé, par la majorité républicaine, un des vice-présidents de la Chambre des députés.

* **DURHAM** (Joseph), sculpteur anglais. — Il est mort en octobre 1877. Après la mort du prince Albert, la reine Victoria voulut que Durham substituât la statue de son mari à la sienne sur le monument commémoratif de l'Exposition universelle de 1851. Durham fit encore trois autres statues du prince. Il a composé également plusieurs groupes très-estimés et diverses statues représentant des personnages mythologiques ou des sujets allégoriques. Durham était, depuis 1868, l'un des membres les plus distingués de l'Académie royale des beaux-arts.

DURIER (Louis-Emile), avocat et publiciste, né à Paris le 19 décembre 1828. Ses parents le placèrent au collége Bourbon, d'où il sortit pour faire ses études de droit. Il ne tarda pas à devenir un des meilleurs élèves de l'Ecole, dont il fut proclamé lauréat en 1850. Cette même année, il débuta au barreau de Paris, où sa connaissance des affaires civiles lui conquit bientôt une place honorable. En même temps, il affirmait ses opinions libérales en se chargeant de défendre plusieurs accusés politiques. En 1864, il fut compris dans l'affaire des Treize, avec MM. Garnier-Pagès et Carnot, députés; Dréo, Clamageran, Floquet, Ferry, Jozon, avocats à la cour de Paris; Corbon, ancien représentant; Melsheim, avoué à Schlestadt, et Bory, avocat à Marseille. Les Treize étaient inculpés d'avoir fait partie d'une association non autorisée de plus de vingt personnes. Les poursuites étaient basées sur ce que, dès le mois de mars 1863, les inculpés s'étaient associés dans le but de surveiller et de diriger les élections au Corps législatif, élections que l'on présumait devoir se faire avant la fin de mai ou au commencement de juin. Cette association, qui avait pour but de combattre les candidatures officielles, que l'Empire s'entendait si bien à manier, s'était mise en rapport avec plusieurs comités électoraux de province et notamment avec le comité de Schlestadt et avec celui de Marseille. M. Durier et ses coinculpés furent condamnés à 500 francs d'amende, par jugement du tribunal de police correctionnelle de Paris du 6 août 1864. M. Durier fut défendu dans ce procès par M. Dufaure.

Un décret du 6 septembre 1870, rendu par le gouvernement de la Défense nationale, le nomma adjoint au maire de Paris. Le 13 du même mois, il fut désigné comme secrétaire adjoint du gouvernement et, le 7 novembre, nommé vice-président de la Société centrale d'hygiène. Le 1er février 1871, il fut appelé aux fonctions de secrétaire général du ministère de la justice, en remplacement de M. Hérold, promu ministre de l'intérieur par intérim.

Le 17 août 1872, M. Durier a été nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire.

Il a collaboré assez longtemps à la rédaction du journal le *Siècle* et il a été membre du conseil de surveillance de ce journal jusqu'au mois de janvier 1871.

M. Emile Durier est frère de Charles-Henri DURIER, qui a publié dans le *Siècle* un grand nombre d'études littéraires et de nouvelles et qui est l'auteur d'un roman, paru en 1869, sous le titre de *Miss Molly*.

* **DURIEU** et non **DURRIEU** (Jean-Jacques-Paulin OFFRAY), homme politique français. — Il fut réélu représentant du peuple, dans le Cantal, à l'Assemblée législative, où il siégea à gauche et vota constamment contre la majorité réactionnaire, notamment contre la loi sur l'enseignement secondaire, contre l'expédition de Rome, contre la mutilation du suffrage universel par la loi du 31 mai, etc. La vive opposition qu'il avait faite à la politique de Louis Bonaparte lui valut d'être emprisonné à Vincennes après l'attentat du 2 décembre 1851. Relâché au bout de quelque temps, M. Paulin Durieu reprit l'exercice de sa profession d'avocat à Mauriac. Elu député du Cantal à l'Assemblée nationale le 8 février 1871, il se montra fidèle à ses anciennes convictions et il alla siéger dans les rangs de la gauche républicaine. Il vota contre la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil des Bourbons, le pouvoir constituant, la dissolution des gardes nationales, pour le retour de l'Assemblée à Paris, le maintien des traités de commerce, la dissolution de la Chambre, contre la loi sur la municipalité de Lyon. Après avoir voté en faveur de M. Thiers le 24 mai 1873, il fit une opposition constante au gouvernement de combat, se prononça contre le septennat (19 nov. 1873), contribua à la chute du cabinet de Broglie (16 mai 1874), appuya les propositions Périer et Maleville, vota pour la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Lors des élections du 30 janvier 1876 pour le Sénat, M. Paulin Durieu fut porté candidat par les républicains dans le Cantal; mais il échoua. « Je veux, disait-il dans sa profession de foi, une République ouverte à tous les hommes de bonne volonté, qui désirent que le pays se gouverne lui-même, qui s'inclinent devant la Constitution, qui, au lieu de la miner sourdement, attendent patiemment l'heure légale de la révision pour l'améliorer en proportion du progrès sagement accompli. » Plus heureux aux élections pour la Chambre des députés, M. Durieu fut élu, le 5 mars 1876, au second tour de scrutin, dans l'arrondissement de Mauriac, par 5,495 voix. Il a continué à siéger à gauche et il a voté avec la majorité républicaine. Le 18 mai 1877, il a signé le manifeste des gauches contre la politique de combat que le maréchal de Mac-Mahon venait de recommencer contre les républicains et, le 19 juin suivant, il a voté l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou. Le 14 octobre suivant, il fut réélu député à Mauriac par 5,577 voix contre 5,387 données à M. Escourbaniès, bonapartiste. La commission de recensement lui ayant supprimé les bulletins gommés qui portaient son nom et déclaré qu'aucun des candidats n'avait obtenu la majorité, il fut procédé, le 28 octobre, à un scrutin de ballottage. M. Durieu engagea ses électeurs à ne pas y prendre part. La Chambre des députés, considérant que M. Durieu avait été légalement élu, le proclama député en novembre et déclara nul le scrutin du 28 octobre, qui n'avait plus donné à M. Escourbaniès que 5,016 voix.

DURRIEU (Louis-François-Alfred, baron), général français, fils d'Antoine-Simon (v. au *Grand Dictionnaire*), né en 1812, mort en septembre 1877. En 1836, il fut admis à l'Ecole d'état-major, fut nommé capitaine en 1840 et fut attaché en cette qualité aux travaux topographiques de l'Algérie. Il fut promu en 1854 au grade de général de brigade, après avoir parcouru assez rapidement les grades intermédiaires, et reçut le commandement de la subdivision de Mascara. Une expédition habilement conduite contre les tribus hostiles du Maroc lui valut le grade de général de division en 1859. En 1865, il reçut la croix de grand officier de la Légion d'honneur. En 1866, il commandait la 13e division militaire lorsqu'il alla remplacer le général de Ladmirault comme sous-gouverneur de l'Algérie.

* **DURTAL**, ville de France (Maine-et-Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 18 kilom. N.-O. de Baugé, sur la rive droite du Loir; pop. aggl., 1,725 hab. — pop. tot., 3,284 hab.

DURU (Henri-Alfred), auteur dramatique, né à Paris en 1829. Il s'occupait de gravure quand il fit, en société avec M. Henri Chivot, enfant des Batignolles comme lui, l'*Histoire d'un gilet*. Ce drame-vaudeville en trois actes, qui fut reçu par Mourier pour être joué aux Folies-Dramatiques du boulevard du Temple, inaugura, le 14 novembre 1857, la nouvelle salle de la rue de Bondy que venait de faire construire Harel. A partir de cette époque, M. Alfred Duru ne cessa de travailler pour le théâtre, en collaboration avec M. Chivot. Il a donné seul, au Palais-Royal, en 1872, les *Deux noces de Bois-Joli*, vaudeville en trois actes, resté au répertoire, et, en 1875, l'*Homme du Lapin blanc*, comédie-vaudeville en trois actes. Il a fait représenter, avec Labiche, au Palais-Royal, en 1872, *Doit-on le dire?* comédie en trois actes dont le succès fut très-vif; en 1874, les *Samedis de Madame*, comédie en trois actes, pour les débuts de Dieudonné, à son retour de Russie; au Gymnase, *Madame est trop belle*, comédie en trois actes; au Palais-Royal, en 1877, la *Clef*, comédie en quatre actes. On a encore de lui : aux Folies-Dramatiques, en 1876, les *Mirlitons*, vaudeville-revue en trois actes et sept tableaux, avec Chabrillat; à l'Athénée-Comique, la *Fille du clown*, pièce en deux actes, avec Raymond; au Palais-Royal, en 1877, la *Boîte à Bibi*, folie-vaudeville en trois actes, avec Saint-Aignan Choler; aux Folies-Dramatiques, *Madame Favart*, opéra-comique en trois actes, musique d'Offenbach, avec Chivot. M. Alfred Duru a été secrétaire de la commission des auteurs et compositeurs dramatiques pour l'exercice 1875-1876.

DURUOF (Claude-Jules DUFOUR, dit), aéronaute, né à Paris en 1841. Il est fils d'un marchand de vin. Après avoir travaillé pendant quelques années dans les bureaux de M. Emile Barrault, il s'adonna à l'étude de l'art aérostatique et fit ses premières ascensions avec Nadar, sur le *Géant*, en 1865. A partir de cette époque, il fit, tant en France qu'à l'étranger, de nombreuses ascensions sur des ballons construits par lui. Dans un de ses voyages aériens sur le *Neptune*, au mois d'août 1865, il partit de Calais, s'avança à une assez grande distance sur la Manche et parvint à regagner la terre. Dans un autre voyage en septembre 1869, il quitta la terre à Monaco, fut poussé par le vent sur le col de Tende, puis sur la Méditerranée et parvint, en se rapprochant de la surface de la mer, à rencontrer un courant aérien qui, allant dans un sens opposé, lui permit d'atterrir à San-Remo. Après l'investissement de Paris par les armées allemandes, M. Duruof fut chargé, avec M. Nadar, d'établir un poste d'observation sur les hauteurs de Montmartre et de construire des ballons pour le gouvernement, qui voulait s'en servir pour créer des communications avec la province. A la fin de septembre, il quitta Paris avec son ballon le *Neptune*, franchit les lignes prussiennes et descendit à Craconville, près d'Evreux. La Délégation du gouvernement de la Défense à Tours le chargea, quelque temps après, d'organiser les compagnies d'aérostatiers de l'armée de la Loire et de remettre en état les ballons qui arrivaient de Paris. Pendant la Commune, il fut, d'autorité, placé sous les ordres de Parisel, et gardé à vue. M. Duruof continua ensuite ses ascensions, dont l'une le rendit tout à coup célèbre. Le 31 août 1874, il se trouvait à Calais, où il voulait exécuter une ascension avec sa jeune femme. Au moment du départ, le vent soufflait plein sud-ouest. Le maire, ému des dangers d'un voyage aérien dans ces conditions, obligea Duruof à ajourner son départ. Mais des jeunes gens qui se trouvaient auprès de l'aérostat ayant raillé l'aéronaute et l'ayant accusé de manquer de courage, celui-ci, irrité, résolut, d'accord avec sa femme, d'accomplir son voyage. Il dit aux gens qui tenaient la corde du ballon de laisser aller. Il était sept heures cinquante-cinq minutes du soir. Aussitôt toute la ville fut en émoi : ce fut avec une stupéfaction mêlée de terreur que l'on vit l'aérostat se diriger au milieu de l'obscurité vers le centre même de la mer du Nord. Au lever du soleil, Duruof vit que, pendant la nuit, il avait été poussé dans la direction du nord-est. Redoutant d'être entraîné par un autre courant vers le nord, il résolut d'essayer de descendre sur un des navires qu'il voyait en grand nombre au-dessous de lui. Il parvint en effet, vers six heures, à descendre près d'un chasse-marée, d'où il fut aperçu et qu'il dépassa bientôt. Pour ralentir la vitesse du ballon, il ouvrit la valve jusqu'à ce que la nacelle fût remplie d'eau, afin qu'elle présentât plus de résistance à la course de l'aérostat. La mer était très-forte et à chaque instant Duruof craignait que le ballon, frappé par des lames formidables, n'éclatât. Ce ne fut que vers huit heures que le chasse-marée parvint à se rapprocher du ballon. A 200 mètres, un canot fut mis à l'eau. Les marins s'approchèrent de la nacelle et saisirent la corde de l'aérostat. A chaque moment, le canot était sur le point de couler en raison des violentes secousses du ballon; mais ils ne se découragèrent pas. Ils parvinrent à saisir Mme Duruof, qui était inanimée, et à la hisser sur le canot. Aussitôt Duruof se mit à couper les cordes du ballon. Il en avait coupé la plus grande partie lorsqu'il fut lancé contre le canot, dans lequel il tomba. Les marins lâchèrent alors les cordes de la nacelle et le ballon s'éleva avec une vitesse prodigieuse vers la Norvége, d'où l'on était éloigné de 40 lieues seulement. Le patron du chasse-marée ne se borna pas à prodiguer des soins à Duruof et à sa femme, à moitié évanouis et épuisés de froid, d'émotion et de fatigue; il les conduisit à Grimsby, en Angleterre, où il les débarqua (4 septembre). A la nouvelle du sauvetage inespéré des deux aéronautes, les habitants de Calais ouvrirent une souscription en leur faveur et organisèrent une fête au bénéfice des marins du chasse-marée, le *Grand-Charge*. Au mois de septembre suivant, M. Duruof fit une nouvelle ascension à Londres. Depuis lors, il a fait de nombreux voyages aériens sur les ballons la *Ville-de-Calais*, la *Ville-de-Cherbourg*, le *Tricolore*, etc., le plus souvent dans le but de se livrer à des expériences scientifiques.

* **DURUY** (Victor), historien français. — Le 17 juillet 1869, il fut remplacé comme ministre de l'instruction publique par M. Bourbeau et il reçut alors un siége au Sénat. Il avait été nommé en 1867 grand officier de la Légion d'honneur. La révolution du 4 septembre 1870 fit rentrer dans la vie privée M. Duruy, qui s'était montré un partisan enthousiaste de la guerre. Il poursuivit alors ses études historiques et continua son *Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du règne des Antonins* (1870-1876, 5 vol. in-8°), ouvrage considérable, travaillé d'après les sources, mais qui prête largement le flanc à la critique, au point de vue des appréciations de l'auteur. Par esprit de parti, l'ancien ministre de Napoléon III a essayé d'assimiler les destinées de la France à celles de Rome, et il a voulu compléter cette thèse inacceptable en essayant de démontrer que les empereurs romains s'étaient proposé de faire ce que n'avait pu faire la République, de donner l'ordre et la paix, thèse aussi fausse que la première. M. Duruy a donné en outre une édition entièrement refondue de l'*Histoire de l'Europe depuis* 1610 *jusqu'à* 1789 (1875, in-12). En novembre 1873, il a succédé à M. Vitet comme membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Le 30 janvier 1876, il se porta candidat au Sénat dans le département de Seine-et-Oise. Dans sa profession de foi, il déclara qu'il était partisan de l'appel au peuple, le moyen, selon lui, le plus simple et le plus sûr pour en finir avec nos divisions intestines. Les électeurs se prononcèrent contre ce partisan de l'Empire.

DUSA, une des neuf filles d'Eger, dieu de l'Océan, dans la mythologie scandinave.

DUSSAULX (Jean), conventionnel, né à Chartres en 1728, mort en 1799. Il fit la campagne de Hanovre dans la guerre de Sept ans, comme commissaire de la gendarmerie. Il devint ensuite secrétaire du duc d'Orléans et fut reçu membre de l'Académie des inscriptions en 1776. Il entra à la Convention comme député de Paris et vota la détention de Louis XVI et l'appel au peuple. Il faillit être entraîné dans la chute des girondins et il dut son salut à Marat, qui le trouvait tiède, mais qui ne le jugeait pas dangereux. Plus tard, il entra au conseil des Cinq-Cents. On a de lui une bonne traduction de *Juvénal*, un *Mémoire sur Horace*, un *Traité de la passion du jeu depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* (1799, in-8°) et un *Voyage à Baréges* (1796, 2 vol.).

DUSSAUSSOY (Paul-Antoine-François), homme politique français, né à Toulouse en 1820. Il s'établit dans le Pas-de-Calais, où il acquit une grande fortune dans l'industrie. Elu par 135,149 voix député du Pas-de-Calais à l'Assemblée nationale le 8 février 1871, M. Dussaussoy fit partie de la réunion des Réservoirs et vota constamment avec les adversaires du gouvernement républicain. Il se prononça pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, le pouvoir constituant, contre le retour de l'Assemblée à Paris, pour la loi contre la municipalité de Lyon, contre M. Thiers le 24 mai 1873. Pendant le gouvernement de combat, il appuya toutes les mesures réactionnaires, mais il se rangea dans le groupe bonapartiste hostile aux projets de restauration royaliste. Le 20 novembre 1873, il vota pour le septennat, puis il se prononça pour la loi contre les maires, pour le cabinet de Broglie (16 mai 1874), contre la proposition Périer, pour la dissolution de la Chambre demandée par M. de Maleville, contre la constitution du 25 février 1875, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Le 20 février 1876, M. Dussaussoy posa sa candidature à la Chambre des députés dans la 2e circonscription de Boulogne. Dans sa profession de foi, il ne fit nulle allusion à ses tendances bonapartistes; il se borna à se présenter comme un « conservateur » voulant soutenir énergiquement le maréchal de Mac-Mahon. Au premier tour de scrutin, le candidat républicain, M. Foisset-Platiau, obtint le plus grand nombre de voix; mais au scrutin de ballottage du 5 mars suivant, M. Dussaussoy rallia les suffrages des monarchistes et fut élu député par 6,630 voix. A la Chambre, il a voté avec le groupe de l'Appel au peuple et la minorité antirépublicaine. Le 19 juin 1877, il s'est prononcé contre l'ordre du jour de défiance, adopté par les 363 membres des gauches, contre le ministère de réaction de Broglie-Fourtou. Candidat bonapartiste et officiel à Boulogne le 14 octobre 1877, il a été réélu député par 7,976 voix contre 6,873 données à M. Foisset-Platiau, candidat républicain. A la nouvelle Chambre, il a voté avec la minorité contre la commission d'enquête parlementaire (15 novembre), pour le cabinet de Rochebouët (24 novembre), etc.

* **DUSSELDORF**, ville de Prusse (province du Rhin); 70,000 hab.

* **DUSSIEUX** (Louis-Etienne), historien et géographe français. — Il est correspondant des monuments historiques et professeur honoraire à l'Ecole Saint-Cyr. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Cours de géographie rédigé d'après les programmes de* 1866 (1869-1875, 4 parties in-12); *Généalogie de la maison de Bourbon de* 1256 *à* 1869 (1869, in-8°); les *Volontaires de* 1792 *et le service militaire obligatoire* (1872, in-12); *Histoire générale de la guerre de* 1870-1871 (1872, in-12); *Abrégé de la géographie de la France et de ses colonies* (1875, in-12); *Géographie élémentaire* (1876, in-8°); *Lettres intimes de Henri IV* (1876, in-8°).

DUTACQ (Armand-Jean-Michel), journaliste français, né en 1810, mort à Paris en 1856. On lui doit la création de divers journaux, dont les deux principaux sont le *Siècle* et le *Droit*. De plus, il administra pendant quelque temps le *Constitutionnel* et le *Pays*. Dès 1839, il dut se séparer du *Siècle*, fondé en 1836, parce qu'il n'avait pu satisfaire à divers engagements. En 1845, il publia une revue universelle de la semaine, qu'il intitula le *Dimanche*; enfin, en 1848, il fut le collaborateur de la *Liberté de la presse* et de la *Vraie liberté*.

DU TEMPLE (Jean-Louis-Antoine-Rivallon DE LA CROIX), marin et écrivain français, né à Châteauneuf (Loiret) en 1819. Il appartient à une ancienne famille bretonne. Admis à l'Ecole navale en 1835, il devint aspirant en 1837, enseigne en 1841, lieutenant de vaisseau en 1847, fit plusieurs campagnes et devint capitaine de frégate en 1862. Officier très-instruit, M. Louis Du Temple fut chargé, pendant dix années, de diriger l'Ecole des mécaniciens de Brest. Il fit une étude toute spéciale des machines à vapeur, ainsi que des appareils nécessaires à la navigation et publia un traité très-estimé. Pendant la guerre de 1870, Gambetta nomma M. Louis Du Temple général de brigade au titre auxiliaire. Chargé de remplacer le général de Pointe de Gevigny comme commandant du département de la Nièvre et du camp de Nevers, il déploya la plus grande énergie à la tête d'environ 25,000 mobiles, mobilisés et francs-tireurs, empêcha l'ennemi d'arriver jusqu'aux grands établissements industriels du centre de la France et lui reprit une partie des départements du Loiret et de l'Yonne. Après l'armistice, il adressa aux Nivernais une énergique proclamation annonçant son intention de défendre à tout prix le territoire si les hostilités recommençaient. M. Louis Du Temple n'est pas seulement un officier d'une grande bravoure et un savant distingué, c'est encore un républicain très-convaincu et un libre penseur très-anticlérical, professant des opinions diamétralement opposées à celles de son frère, Félix Du Temple, avec qui on l'a quelquefois confondu. M. Louis Du Temple a été mis à la retraite comme capitaine de frégate en septembre 1875. Il est officier de la Légion d'honneur. On lui doit les ouvrages suivants : *Cours complet de machines à vapeur* (1860, 2 vol. in-8°, avec planches); *Du scaphandre et de son emploi à bord des navires* (1861, in-8°); les *Evangélistes* (1862, in-8°), sous le pseudonyme de **L. Rubenn**; les *Sciences usuelles et leurs applications mises à la portée de tous* (1873, in-8°), ouvrage de vulgarisation fait de main de maître. Au mois de janvier 1876, M. Louis Du Temple posa sa candidature au Sénat dans le Finistère et fit une profession de foi très-républicaine, mais il échoua.

DU TEMPLE (Jean-Marie-Félix DE LA CROIX), marin et homme politique français, frère du précédent, né à Lorris (Loiret) en 1823. Il entra à l'Ecole navale en 1838, devint aspirant en 1840 et enseigne en 1844. Se trouvant en France lors de l'insurrection du mois de juin 1848, il se mit à la tête de 150 volontaires qui, de La Châtre, marchèrent contre Paris. En 1852, M. Félix Du Temple fut promu lieutenant de vaisseau. Pendant la guerre de Crimée, il prit part à la prise de Kinburn; pendant la guerre d'Italie, il commanda une compagnie de fusiliers marins (1859). Envoyé ensuite au Mexique, il assista à la prise de Puebla, puis il revint en France et devint capitaine de frégate. Lors de la guerre de 1870, il fut d'abord mis à la tête d'une colonne qui opéra vers Dreux, puis, au mois de novembre, il reçut, avec le grade de général de brigade au titre auxiliaire, le commandement d'une brigade du 21e corps et il fut promu commandeur de la Légion d'honneur en 1871.

Elu député à l'Assemblée nationale le 8 février 1871, dans le département d'Ille-et-Vilaine, où il eut 89,749 voix, M. Félix Du Temple alla siéger à l'extrême droite, dans les rangs des légitimistes cléricaux. Il vota pour la paix et commença à attirer sur lui l'attention en pressant la Chambre de voter d'urgence les prières publiques demandées par M. Cazenove de Pradines. Il se prononça ensuite pour l'abrogation des lois d'exil, la loi sur les conseils généraux, le pouvoir constituant de l'Assemblée, la proposition Rivet, la pétition des évêques, contre le retour de l'Assemblée à Paris, pour l'installation des ministères à Versailles, etc. Un des signataires de la fameuse adresse envoyée au pape par un certain nombre de députés désireux de faire acte d'adhésion au *Syllabus*, M. Du Temple se rangea au nombre des ultramontains les plus fougueux de la droite. Il prononça assez fréquemment des discours dans lesquels perçaient à chaque instant son tempérament d'illuminé et un singulier désordre dans les idées. Le 12 septembre 1871, il attaqua avec la dernière violence le gouvernement de M. Thiers, lui reprocha de ne pas avoir fait encore exécuter les jugements de Marseille, déclara que, « n'ayant aucune sensiblerie hors de saison, il était partisan de toutes les mesures de rigueur, » que, « celui qui craint Dieu n'a pas d'autre crainte, » et qu'il croyait à l'autorité représentée par la monarchie qui a fait la grandeur et la gloire de la France. Dans une lettre qu'il publia le 24 mars 1872, M. Du Temple annonça que Dieu avait fait une foule de petits miracles destinés à punir la France pour avoir abandonné le pouvoir temporel du pape, sans s'apercevoir qu'il eût été beaucoup plus simple d'en faire un seul pour empêcher ce pouvoir de crouler. Dans un discours au sujet de l'organisation de l'armée (mai 1872), l'excentrique et pieux orateur fit l'apologie de don Carlos, demanda la mise en accusation de M. Gambetta et conclut en disant qu'il y avait une plus grande honte que Sedan, c'était la rébellion de la France contre ses rois légitimes. En 1873, il interpella le gouvernement sur les fondations religieuses à Rome, sur l'envoi d'un ministre plénipotentiaire en Italie, attaqua avec virulence M. Thiers le 28 février, contribua avec bonheur à le renverser le 24 mai, et applaudit à tous les actes de réaction effrénée du gouvernement de combat. Lorsque ses amis eux-mêmes, redoutant l'explosion de son éloquence, qui n'avait de rivale, en son genre, que celle de M. Jean Brunet, parvenaient à le détourner de la tribune, le député d'Ille-et-Vilaine déversait dans des lettres rendues publiques ses vues personnelles sur la marche des choses. En juillet 1873, par exemple, il exprimait sa sainte horreur de voir le gouvernement « faire parade de son armée devant un roi asiatique » et s'écriait : « Catholiques, priez, car nous ne sommes pas sauvés! » Le mois suivant, il exposait son programme politique singulièrement alléchant et que la France eut le mauvais goût de ne pas accepter avec enthousiasme. « Il ne suffit pas pour nous de prier, de faire des pèlerinages, disait-il, il faut agir. Nous réformerons le suffrage universel, cette institution insensée; nous réprimerons la presse menteuse; nous nous dégagerons de la légalité, fruit de nos révolutions; enfin, nous rappellerons notre roi dont la grandeur de caractère relèvera l'âme de la France, etc. » Par malheur pour M. Du Temple, ce roi sauveur, qui portait au fond de son principe la panacée universelle, fut repoussé, même par les monarchistes, qui votèrent le septennat. Le député d'Ille-et-Vilaine ne vota point pour une institution qui avait l'impertinence de faire attendre son roi. Il contribua à la chute du cabinet de Broglie (16 mai 1874) et se prononça contre l'amendement septennaliste Paris, contre les propositions Périer et Maleville. Cette même année, il voulut interpeller le ministère sur l'envoi d'un ministre plénipotentiaire en Italie; mais il dut y renoncer (janvier). Le mois suivant, il prit la parole au sujet de la demande d'autorisation de poursuites contre le député Melvil-Bloncourt, pour déclarer qu'il appuierait la proposition tout en la déclarant un peu tardive, et pour proclamer que « la justice réelle est entre les mains d'un principe, » entre les mains d'un homme, le comte de Chambord. Lors de la discussion relative aux lois constitutionnelles, M. Du Temple fit dans un discours, le 22 janvier 1875, une charge à fond contre M. de Broglie et le septennat, et il vota contre la constitution du 25 février. Le 22 juin suivant, dans un autre discours, il prit à partie le maréchal de Mac-Mahon : « J'estime, dit-il, que si le souverain fut coupable à Sedan, le général le fut encore plus. Lorsqu'on a l'honneur de commander 80,000 hommes, on leur doit bien de rester, ou, si l'on est emmené blessé, de se faire ramener pour mourir au milieu d'eux. » Après ce discours, qui fit grand bruit, M. Du Temple n'attira plus sur lui l'attention. Il se borna à voter silencieusement pour les dispositions législatives qui lui parurent suffisamment rétrogrades. Lors des élections de février 1876, il n'osa pas affronter de nouveau le suffrage universel et rentra dans la vie privée. En 1876, il a été mis à la retraite comme capitaine de frégate.

DUTERT (Ferdinand-Charles-Louis), architecte français, né à Douai en 1845. Admis, à dix-neuf ans, à l'Ecole des beaux-arts, il eut pour maître M. Lebas et il ne tarda pas à se faire remarquer par sa vive intelligence et par son assiduité au travail. En 1866, l'Académie des beaux-arts lui décerna le prix Achille Leclerc et, en 1869, il obtint le grand prix de Rome. L'année précédente, le jeune artiste avait exposé au Salon un *Projet de bains publics* et un *Projet de tribunal de première instance*. Il envoya au Salon de 1869 un projet représentant un *Quartier de cavalerie*. Pendant son séjour réglementaire en Italie, M. Dutert s'occupa d'une façon toute particulière d'études archéologiques. De retour à Paris, il fut nommé auditeur au conseil général des bâtiments civils et inspecteur des travaux de la reconstruction de l'Hôtel de ville, à Paris (1875). Cette même année, il reparut au Salon avec le *Forum romain, sous les Antonins, restauré*, le *Forum triangulaire de Pompéi* et des *Etudes de décorations antiques*. Ces dessins, extrêmement remarquables, révélaient des études profondes et annonçaient un maître. Non-seulement ils firent décerner à M. Dutert une médaille de 1re classe par le jury, mais encore l'Académie des beaux-arts lui donna le prix biennal des hautes études, de la valeur de 4,000 fr. Depuis lors, M. Dutert a exposé : *Projet d'une Académie de commerce* (1876) et *Porte San-Spirito, à Rome; Arc de Titus, à Rome* (1877). Enfin le jury d'admission de l'Exposition universelle de 1878 a reçu de lui les quatre sujets suivants : le *Forum romain sous les Antonins*, *Etudes de décorations antiques*, le *Palais public des Césars sur le mont Palatin* et une *Académie de commerce*. Sous ce titre : le *Forum romain et les Forums de Jules César, d'Auguste, etc.* (Paris, 1876, in-fol.), M. Dutert a publié un ouvrage qui sera consulté avec autant de fruit par les architectes que par les archéologues. — Son frère aîné, Arthur-Victor-Fleury DUTERT, né à Douai en 1829, étudia également l'architecture à l'Ecole des beaux-arts, où il remporta le premier grand prix en 1864. Il était pensionnaire de l'Académie française à Rome et il avait déjà donné des preuves d'un talent distingué en envoyant au Salon de 1867 une *Etude sur l'entablement du temple du Soleil* et la *Porte d'Auguste, à Fano*, lorsqu'il mourut en 1868.

DU TERTRE, auteur dramatique, au nom duquel on ajoute ordinairement **de Veteuil**. — Il est mort à Paris le 19 janvier 1877. Depuis l'année 1864, il a fait représenter au Vaudeville, le 14 juin 1865, les *Petites comédies de l'amour*, comédie en un acte, musique de Groot, avec Lemonnier; au Grand-Théâtre-Parisien, le 4 janvier 1866, les *Faux dieux*, drame en cinq actes, avec Adolphe Huard; au théâtre Déjazet, la même année, la *Belle Madeleine*, opéra-comique en quatre actes, avec de Lustières, musique de Georges Schmit; aux Délassements-Comiques, le 2 février 1867, *Satané carnaval*, revue en trois actes, avec Lemonnier; aux Nouveautés, le 9 mars, les *Joueurs de cartes*, pièce en trois actes, avec Lemonnier; au théâtre Beaumarchais, le 9 août, les *Trésors du diable*, drame en cinq actes et dix tableaux, avec Chabot de Boin; le 27 août, *Marthe la Lorraine*, drame en cinq actes, avec Boulé et Chabot de Boin; au théâtre des Arts (Menus-Plaisirs), le 19 mai 1876, son dernier ouvrage, la *Perle de l'arche Marion*, opérette en trois actes et quatre tableaux, musique de Georges Rose. M. Du Tertre a été directeur de l'Ambigu-Comique avant la révolution de 1848 et secrétaire général de l'Opéra-Comique sous la direction Beaumont.

DUTILLEUL (Eugène), littérateur et publiciste français, né à l'île Maurice en 1808. Il étudia le droit à Paris, où il se fit recevoir avocat (1830). Poussé par le goût des voyages, M. Dutilleul visita successivement l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, l'Espagne, la Belgique, puis il se fixa à Paris et fut nommé avocat au conseil du ministère de la guerre. Pendant ses loisirs, il a collaboré à divers journaux, notamment au *Figaro*, et il a publié les ouvrages suivants : *Histoire des corporations religieuses en France* (1846, in-8°); *Précis historique et philosophique sur Napoléon Ier* (1855, in-8°); le *Congrès illustré* (1856, in-4°); *Droits et devoirs du citoyen* (1862, in-16); *Droits et devoirs du commerçant* (1862, in-16); *Histoire du parlement* (1864), publié dans le *Journal des départements; Histoire des volontaires anglais* (1866), dans l'*International* de Londres; *Histoire des mines en Angleterre*, dans le *Journal des mines;* les *Chauffeurs d'Eure-et-Loir* (1868), dans le *Journal d'Eure-et-Loir*.

DUTILLEUL (François-Ernest), administrateur et homme politique français, né à Paris en 1825. Il entra en 1843 comme employé au ministère des finances, fut admis, en 1848, dans le service de l'inspection et remplit, à partir de cette époque jusqu'en 1866, les fonctions d'inspecteur des finances en France et en Algérie. En 1866, M. Dutilleul fut nommé directeur du mouvement général des fonds au ministère des finances. A ce titre, il a rendu d'importants services lors des grands emprunts qui furent émis par M. Thiers pour la libération du territoire, et il a été nommé grand officier de la Légion d'honneur en 1873. Maire d'Elincourt et membre du conseil général de l'Oise, M. Dutilleul a posé sa candidature à la Chambre des députés, dans l'arrondissement de Compiègne, le 20 février 1876. Dans sa profession de foi, il déclara qu'il était résolûment conservateur, mais que l'ordre n'est pas l'immobilité et que, d'après lui, tout conservateur éclairé doit marcher dans la voie du progrès et du libéralisme d'un pas sage et soutenu. Il ajouta qu'il donnerait son concours à l'application et au perfectionnement de la constitution. L'élection ne donna pas de résultat au premier tour de scrutin. Le candidat républicain, M. Gellion-Danglar, se retira au second tour de scrutin et les voix de ses électeurs se reportèrent sur M. Dutilleul, qui fut élu député, le 5 mars, par 11,467 voix, contre M. Cossé-Brissac, bonapartiste. Dans une seconde circulaire, M. Dutilleul avait affirmé que le régime républicain, fondé par la constitution de 1875, est le seul en mesure aujourd'hui de donner au pays l'ordre et le repos à l'intérieur, la paix à l'extérieur. A la Chambre, il fit partie du groupe constitutionnel et il vota tantôt avec la majorité républicaine, tantôt avec la minorité. Sa compétence en matière financière lui valut de faire partie des commissions de budget. Lorsque, le 18 mai 1877, le maréchal de Mac-Mahon adressa aux Chambres un message annonçant l'intention de recommencer l'ancien gouvernement de combat contre les républicains, M. Dutilleul ne signa pas la protestation des gauches, et, le 19 juin suivant, il s'abstint sur l'ordre du jour de défiance dirigé contre le cabinet de Broglie-Fourtou. S'étant complétement rallié à la politique de réaction du gouvernement, il devint candidat officiel à Compiègne le 14 octobre 1877. Il n'obtint que 5,996 voix contre 8,559 données à M. de Cossé-Brissac, et 8,142 à M. Gellion-Danglar, républicain. M. Dutilleul ne se présenta pas au scrutin de ballottage. Le 23 novembre, il fut nommé ministre des finances dans le cabinet de Rochebouët, contre lequel la Chambre des députés vota un ordre du jour de défiance dès le 24 novembre, et qui fut remplacé le 13 décembre suivant par le cabinet Dufaure.

DUTILLEUX (Constant), peintre français, né à Douai en 1807, mort à Paris en 1865. Il vint étudier la peinture à Paris, où il prit des leçons d'Hersent; mais, au lieu de s'adonner comme ce maître à la peinture historique, il choisit le paysage. Dutilleux débuta tard au Salon. Ce fut en 1849 qu'il exposa pour la première fois, en envoyant deux tableaux, *Ruines* et *Paysage*. Depuis lors, il a exposé successivement : *Nature morte* et un *Portrait* (1850); le *Cardinal de La Tour d'Auvergne sur son lit de mort* (1852); un *Portrait* (1853); la *Route de Barbison à Fontainebleau, Rochers du bas Bréau* (1857); les *Dunes près de Dunkerque* (1859); *Saint Jérôme*, paysage; *Vue prise dans les dunes*, un *Jeune garçon* (1861); *Etude sous bois, Souvenir de la forêt* (1864); les *Trois sorcières attendant le passage de Macbeth* (1865); *Chemin au pré Larcher, Chaumière à Blagny-lez-Arras* (1866). Dutilleux était un peintre de mérite, mais il manquait peut-être d'originalité.

DUTROU (Jules-Laurent), architecte, né à Paris en 1819. Il suivit les cours de l'Ecole des beaux-arts. Devenu architecte, il exécuta diverses constructions particulières et fut nommé en 1849 inspecteur des travaux du chemin de fer de Paris à Lyon. En 1853, M. Dutrou fut attaché comme architecte inspecteur principal à la construction du palais et des annexes élevés pour l'Exposition universelle de 1855. Depuis lors, il organisa les diverses expositions qui eurent lieu dans ce palais et fut nommé en 1863, en remplacement de M. Viel, architecte en chef directeur du palais de l'Industrie. Deux ans plus tard, il a été décoré de la croix de la Légion d'honneur.

* **DUUMVIRAT** s. m. — Nom par lequel Van Helmont désignait l'influence exercée par le ventricule et la rate sur tous les autres organes du corps.

* **DUVAL** (Jules), publiciste français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Gheel* ou *Une colonie d'aliénés vivant en famille et en liberté* (1860, in-12); les *Colonies et l'Algérie au concours général et national d'agriculture de Paris en* 1860 (1861, in-8°); *Des rapports entre la géographie et l'économie politique* (1864, in-8°); *Réflexions sur la politique de l'empereur en Algérie* (1866, in-8°); *Notre pays* (1867, in-12); *Des sociétés coopératives de consommation* (1867, in-18); *Des sociétés coopératives de production* (1867, in-18); *Un ouvrier voyageur, René Caillé* (1868, in-18); *Programme de politique algérienne* (1868, in-8°), avec Warnier; *Mémoire sur Antoine de Montchrétien, auteur du premier traité d'économie politique* (1869, in-8°); *Bureaux arabes et colons* (1869, in-8°), avec A. Warnier; *Notre planète* (1871, in-12), ouvrage posthume.

* **DUVAL** (Emile-Victor, dit le général), un des chefs militaires de la Commune de Paris. — Il était né à Paris en 1841. Comme membre de l'Internationale, il fut poursuivi le 20 juin 1870 et condamné, le 9 juillet suivant, à deux mois de prison. Après la révolution du 4 septembre 1870, Duval devint colonel de la 13e légion de la garde nationale. Membre du Comité central, il prit part à l'insurrection du 18 mars 1871, fut nommé *délégué à l'ex-préfecture de police*, puis créé général par le Comité et élu membre de la Commune le 26 mars, dans le XIIIe arrondissement, par 6,482 voix. Le 29 mars, il devint membre de la commission exécutive et, le 1er avril, il fut nommé commandant militaire de la préfecture de police. Le 3, il fut l'un des trois généraux de la garde nationale chargés de marcher contre Versailles, et c'est dans cette expédition qu'il fut passé par les armes, comme nous l'avons dit.

DUVAL (Charles-Edmond-Raoul), magistrat et homme politique français, né à Amiens en 1807. Fils d'un conseiller à la cour de cette ville, il étudia le droit à Paris, se fit recevoir licencié et entra, après la révolution de juillet 1830, dans la magistrature. Successivement substitut à Laon, procureur du roi à Péronne, avocat général à Rennes, M. Raoul Duval était depuis deux ans procureur du roi à Nantes, lorsqu'il fut révoqué de ses fonctions par le Gouvernement provisoire (1848). Il se fit inscrire comme avocat au barreau de cette ville; mais, dès l'année suivante, il était nommé procureur général près la cour de Dijon. Au mois d'octobre 1852, il alla remplir les mêmes fonctions à Orléans, d'où il fut envoyé, le 30 décembre suivant, à Bordeaux. A Dijon, M. Duval avait fait partie d'une de ces commissions mixtes qui frappèrent sans jugement des citoyens coupables d'avoir défendu la légalité contre les auteurs de l'attentat du 2 décembre 1851 ou simplement suspectés d'être républicains. En 1859, il fut nommé commandeur de la Légion d'honneur et, en 1861, premier président de la cour de Bordeaux. M. Duval occupait encore ce poste lorsque parut, en janvier 1871, le décret de M. Crémieux, ministre de la justice, qui révoquait les magistrats ayant fait partie des commissions mixtes. Il protesta dans une lettre adressée au ministre le 30 janvier et fut rétabli dans son siége deux mois plus tard, lorsque l'Assemblée nationale eut abrogé le décret de M. Crémieux. Mis à la retraite comme ayant atteint la limite d'âge à la fin de mai 1873, il fut nommé premier président honoraire par M. Ernoul, ministre de la justice du gouvernement de combat. Lors des élections au Sénat dans la Gironde (30 janvier 1876), M. Raoul Duval fut porté candidat sur la liste bonapartiste. Dans un discours qu'il prononça à Bordeaux, il déclara que, lorsque le moment de la révision constitutionnelle serait venu, son vote tendrait par la meilleure voie au rétablissement de l'Empire et qu'il réclamerait l'appel au peuple, avec la ferme espérance que l'Empire sortirait de cette décisive épreuve. Elu sénateur le dernier sur quatre par 361 voix, il est allé siéger dans le groupe bonapartiste, avec lequel il a voté constamment contre les résolutions adoptées par la majorité républicaine de la Chambre des députés. Toutefois, lorsque le maréchal de Mac-Mahon, faisant appel à tous les partis hostiles à la République, demanda au Sénat de prononcer la dissolution de la Chambre des députés, M. Raoul Duval fit partie du très-petit nombre de sénateurs qui s'abstinrent de voter.

DUVAL (Edgar-Raoul), magistrat et homme politique français, fils du précédent, né à Laon (Aisne) en 1832. Il étudia le droit à Dijon, se fit recevoir avocat et entra dans la magistrature en 1856, comme substitut à Nantes. M. Raoul Duval devint ensuite avocat général à Angers (1861), à Bordeaux (1865) et à Rouen (1866), et il prononça des discours de rentrée intitulés : *Etude historique des lois sur les céréales; M. de Marti-*